



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E149373

VALABLE JUSQU'AU 06/12/2024

ÉDITÉ LE 17/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/12/1996  
Forme juridique : SARL  
Capital : DEPUIS LE 31/07/2023  
100 000

Raison sociale : DE AZEVEDO  
88 BIS AVENUE DU PEYROU  
DOMAINE DU PEYROU  
33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BORDEAUX

Téléphone : 05 56 40 24 21  
Portable : 06 87 73 81 36

Siret : 411 035 645 00026  
Code NACE : 4322A  
Numéro caisse de congés payés : 0006728

Site Internet :  
E-mail : ernestdeazevedo@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :  
ALLIANZ IARD 55416992

Responsabilité légale :  
DE AZEVEDO ERNESTO GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :  
ALLIANZ IARD 55416992

Situation fiscale et sociale : A jour au 23/11/2023

Effectif moyen : 5 Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111 PROB	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> (Technicité courante) Mention RGE	23/11/2023
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	07/12/2020
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	24/11/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	18/11/2020

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX  
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC  
BATIMENT 8  
4, AVENUE DE CHAVAILLES  
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.